



Formation en « constellations » : une attaque contre nos conditions de travail s'appuyant sur l'accompagnement inscrit dans PPCR !

En cette rentrée, la réforme de la formation continue qui s'appuie sur l'accompagnement prévu par PPCR se déploie dans les départements. Cette formation prévoit que chaque enseignant soit accompagné dans les 6 ans à la fois dans le cadre du plan français et du plan mathématiques.

Tous, stagiaires à vie...

Des centaines de collègues par département se retrouvent ainsi inscrits dans des « constellations » de 8 enseignants, bien souvent sans avoir été sollicités.

Désignés par les IEN, les enseignants « constellés » sont contraints de participer à une formation sur une thématique imposée. Les autres enseignants de l'école doivent également participer à des animations pédagogiques en commun. C'est nier le libre choix des enseignants à une formation individuelle. Pour le SNUDI-FO, ce n'est pas de la formation, c'est du formatage !

Dès septembre, tout un programme se met en place : journées de regroupement pour préparer la formation et les visites en classe par les pairs et des conseillers pédagogiques. En fin d'année scolaire, d'autres regroupements pour faire le bilan et prévoir les prolongements sur les années à venir... Dans un département, des IEN indiquent même que, contrairement à la réglementation, les réunions d'information syndicale ne pourraient être déduites de ces formations... ce que le SNUDI-FO ne laissera pas passer !

Ce dispositif infantilisant vise à remettre en cause la liberté pédagogique et à exercer une pression permanente sur les enseignants dans le cadre des décrets sur l'évaluation de 2017. Un suivi ressemblant étrangement à celui de stagiaires, ce que certains IA-DASEN n'hésitent pas à assumer...

Une étape supplémentaire dans la dislocation de notre statut que le Ministre prévoit d'accélérer ...

Le ministre annonce un grenelle des enseignants et précise le 8 septembre que la « revalorisation » sera liée à « *un changement systémique pour que l'ensemble de la vie des professeurs évolue* » ...

On ne peut qu'y voir une démarche similaire à celle du gouvernement Valls-Hollande avec son protocole PPCR : quelques miettes contre des modifications profondes de nos droits statutaires.

Le SNUDI-FO avec la FNEC FP-FO iront dans les réunions ministérielles pour porter la revendication de 183 euros d'augmentation indiciaire dans un premier temps (comme les hospitaliers) pour tous dès maintenant sans contrepartie et l'ouverture immédiate de négociations en vue d'un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000 (18 % en plus) !

Se réunir avec le SNUDI-FO pour organiser la mobilisation et bloquer cette attaque

Dans certains départements, il est question de 30h de formation au lieu des 18h réglementaires. Les personnels n'acceptent pas cette remise en cause de leurs obligations réglementaires de services comme ils n'acceptent pas la logique « d'accompagnement » prévue par PPCR dont FO demande le retrait.

Le SNUDI-FO demande immédiatement audience au ministre pour lui demander l'abandon de ce dispositif et exiger le maintien du libre choix des animations pédagogiques et de la formation continue.

Le SNUDI-FO invite les collègues à se réunir avec le syndicat pour organiser la mobilisation face à cette attaque contre les conditions de travail. Il rappelle que les réunions d'information syndicale sont déductibles des animations pédagogiques à hauteur de 9h.

Montreuil, le 10 septembre 2020